

# E<sup>2</sup>HS Plenus

Mélange tout-usages de **semences pures** de graminées  
Adapté pour les nouvelles pelouses et les sursemis

## ESPÈCES - Semences PURES

<b>Pâturin du Kentucky</b> - <i>Poa pratensis</i>	<b>30 %</b>
<b>Ivraie vivace</b> - <i>Lolium perenne</i>	<b>25 %</b>
<b>Fétuque rouge traçante</b> – Reverent - <i>Festuca rubra</i>	<b>15 %</b>
<b>Fétuque élevée</b> - <i>Lolium arundinaceum</i>	<b>15 %</b>
<b>Ivraie annuel</b> - <i>Lolium multiflorum</i>	<b>10 %</b>
<b>Pâturin du Kentucky</b> – ARC - <i>Poa pratensis</i>	<b>5 %</b>

## FORMAT

unitaire	10 kg
Palette	50 x 10 kg

## TAUX DE SEMIS

- Pour Hydroensemencement : 200 à 285 kg/ha

### Mélange de semences conforme au Règlement sur les semences Mélange à pelouse Canada no. 1

- E<sup>2</sup>HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E<sup>2</sup>HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception, Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E<sup>2</sup>HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E<sup>2</sup>HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

